

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 10
Absents : 4

L'an deux mille vingt-trois le mardi 11 avril à dix-sept heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mr le Premier Adjoint, Benoit MILHET.

Date convocation :
Le 4 avril 2023

N°2023_D18 : Convention avec le Tourisme Imaginaire

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc

Absents donnant procuration :

CABROL Jacqueline donne procuration à TONON Yannick

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à AUSSILLOU Pierre

RAYSSEGUIER Christian donne procuration à CATALA Gérard

Secrétaire de séance :

BERNA Martine, a été nommé secrétaire de séance.

Mr Benoit MILHET explique au conseil que le Tourisme Imaginaire doit venir sur la commune de Boissezon en Juillet 2023.

Afin d'effectuer leurs activités, le Tourisme Imaginaire a besoin d'utiliser une partie de l'espace public de la commune ainsi que le gîte communal.

Mr Le Premier Adjoint propose au conseil une convention entre la commune et Le Tourisme Imaginaire afin de permettre à l'association de disposer de l'espace public ainsi que du gîte communal à titre gracieux.

Après délibération, le conseil :

Accepte la convention,

Autorise Mme Le Maire à la signer.

Fait à Boissezon le 11 avril 2023,

Le Maire adjoint,
Benoit MILHET

Certifié exécutoire compte Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
tenu de la transmission à la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
sous-préfecture le 14 avril 2023. Municipal.